

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

K

**Décret n° 99 - 5 du 18 janvier 1999
portant nomination du directeur du cabinet civil
du Président de la République**

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;

DECRETE :

Article premier.- M. *Firmin AYESEA* est nommé, avec rang et prérogatives de ministre délégué, directeur du cabinet civil du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de M. *Firmin AYESEA*, sera enregistré, inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 1999



Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-